

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**03 MARS 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 Mars 2016 sous la présidence de Jean-Louis ROBERT, Maire.

**Ordre du Jour :**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE A LA GESTION DE L'EAU AVEC LE DEPARTEMENT DU CANTAL (MAGE)**

Le Département du Cantal apporte aux collectivités locales une assistance technique dans le domaine de l'eau à travers la MAGE - Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau -. La commune est éligible et la précédente convention arrive à échéance, il est donc proposé de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2018.

**RENOUVELLEMENT CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Centre de Gestion du Cantal propose depuis plusieurs années un contrat groupe d'assurance garantissant les collectivités contre les risques financiers statutaires supportés par l'employeur en raison de l'absentéisme pour cause de santé de leurs agents (accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie...). Le contrat actuellement souscrit arrive à échéance le 31 décembre 2016. Une nouvelle consultation va être lancée pour une durée de 4 ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020. Il est décidé d'autoriser la commune à participer à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour renouveler le contrat et trouver les meilleures offres.

**ACHAT D'UNE BANDE DE TERRAIN A Melle LAVEISSIERE POUR ELARGISSEMENT VOIRIE RURALE ALLEE DES MONTS D'Auvergne**

Lors de la vente par Melle Marguerite LAVEISSIERE de deux lots de terrains allée de la Promenade il avait été décidé que la commune garderait une bande de terrain afin d'élargir la voie desservant ces lots. Cette opération n'ayant pas été terminée, il convient de passer cet achat devant notaire, il est donc proposé d'acheter la parcelle C 844 d'une superficie de 281 m<sup>2</sup> au prix de 1€ le m<sup>2</sup>.

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016**

Il est décidé d'autoriser le mandatement avant le vote du budget 2016 de factures d'investissement liées au déplacement de l'Agence Postale Communale dans le bâtiment de l'ancien office de tourisme.

**Questions diverses**

Il est fait compte rendu de l'ouverture des plis pour les travaux d'alimentation en eau potable du hameau des Cuyans et de Meymac. Ont été retenues pour le Lot n° 1 l'entreprise BERTRAND pour un montant de 84 664,40 € et pour le lot n°2 la Société SAUR pour un montant de 16 970,00 €.